

**Le poste de chef du centre d'incendie et de secours de Poitiers La Blaiserie
au SDIS de la Vienne sera vacant à compter du 15 février 2021**

DESCRIPTIF DE L'ETABLISSEMENT

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne assure la sécurité de plus de 437 000 habitants. Avec les autres services et professionnels concernés, le SDIS de la Vienne concourt :

- à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes ;
- à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ;
- aux secours d'urgence.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne emploie **210** sapeurs-pompiers professionnels (SPP), **63** personnels administratifs et techniques (titulaires et contractuels), **1** apprenti et **1** engagé de service civique et compte plus de **1300** sapeurs-pompiers volontaires (SPV) dans ses effectifs.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Inauguré en novembre 2020, le nouveau centre d'incendie et de secours de Poitiers la Blaiserie participe, avec le centre de secours principal de Poitiers Saint-Eloi, à la couverture opérationnelle de l'agglomération de Poitiers. Afin d'assurer la réalisation d'environ 2800 interventions, la garde quotidienne est composée de 9 sapeurs-pompiers professionnels et 2 sapeurs-pompiers volontaires (chef d'agrès tout-engin à équipier). A ce titre, l'effectif du centre de secours comprend :

- 1 chef de centre ;
- 1 adjoint au chef de centre du grade de lieutenant hors-classe ;
- 38 sapeurs-professionnels non-officiers ;
- 50 sapeurs-pompiers volontaires ;
- 1 personnel administratif en temps partagé avec le CSP Poitiers Saint-Eloi pour les missions de secrétariat.

Placé sous l'autorité directe du chef de groupement territorial, au sein du pôle mise en oeuvre opérationnelle, le **chef du centre** d'incendie et de secours de Poitiers La Blaiserie :

- Veille au maintien opérationnel de l'ensemble des moyens d'intervention du centre d'incendie et de secours ;
- Met en oeuvre la politique territoriale d'incendie et de secours ;
- Gère les ressources ;
- Anime les équipes.

Missions principales :

1. Maintien de la capacité opérationnelle du centre de secours :

- Veille à l'application du règlement opérationnel et du règlement intérieur ;
- Optimise et pilote la gestion des ressources et des moyens du centre pour garantir la continuité de service ;
- Contribue à l'analyse et à la couverture opérationnelle du secteur de couverture opérationnelle ;
- Organise la formation des personnels ;
- S'assure du suivi des formations réglementaires et de l'aptitude physique et médicale des agents.

2. Mise en oeuvre de la politique territoriale d'incendie et de secours :

- Participe à la promotion et favorise le développement et la pérennisation du volontariat ;
- Conduit et organise la mise en oeuvre de la politique de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires du secteur d'intervention.

Missions secondaires ou occasionnelles :

- Participe à l'astreinte opérationnelle de la chaîne de commandement ;
- Intervient en qualité de formateur au CFSPV ;
- Assure des missions de prévision ;
- Assure la représentation du service à l'occasion de réunions, cérémonies ou manifestations.

CADRE STATUTAIRE / CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Famille de métier	Filière(s) recherchée(s)	Grade(s) recherché(s)
Sécurité / Prévention et sécurité civile	Sapeur-pompier professionnel	Capitaine ou candidat inscrit sur liste d'aptitude du concours interne de capitaine

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.

PROFILS DEMANDES

Diplômes / Expérience :

- Titulaire de la formation d'intégration ou d'adaptation à l'emploi de capitaine ;
- Pour les candidats inscrits sur liste d'aptitude, la formation d'intégration ou d'adaptation à l'emploi de capitaine sera réalisée ;
- Spécialité opérationnelle de niveau 3 appréciée ;
- Expérience en management d'équipe nécessaire.

Compétences attendues :

1. **Savoirs :**

- Connaissances du domaine d'activité ;
- Environnement administratif et institutionnel ;
- Environnement professionnel du domaine d'activité ;
- Hygiène, sécurité et conditions de travail ;
- Techniques du domaine d'activité.

2. **Savoir-faire :**

- Concevoir et piloter / gérer un projet, une activité ;
- Conduire le changement ;
- Conduire un entretien ;
- Gérer les activités des personnels ;
- Manager une équipe ;
- Rédiger.

3. **Savoir-être :**

- Capacité d'adaptation ;
- Capacité d'initiative ;
- Disponibilité ;
- Maîtrise de soi ;
- Pédagogie ;
- Réactivité.

TEMPS ET REGIMES DE TRAVAIL / REMUNERATION / AVANTAGES

- Temps de travail : complet – 40h par semaine ;
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire ;
- Participation aux astreintes de la chaîne de commandement selon les qualifications détenues ;
- Véhicule de service ;
- Logement pour nécessité absolue de service possible ;
- Participation de l'employeur au contrat de prévoyance et aux repas livrés ;
- Employeur adhérent au CNAS ;
- Lieu d'exercice de la mission : CIS Poitiers La Blaiserie.

VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER ?

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à l'attention de Madame la Présidente du conseil d'administration du SDIS de la Vienne avant le **21 février 2021** par mail à : emplois-competences@sdis86.net ou par courrier :

SDIS de la Vienne
Groupement des Ressources Humaines – Formation
11 Avenue Galilée - CS 60120
86961 FUTUROSCOPE Cedex.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le commandant Céline GUILBERT, chef du groupement territorial du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne (celine.guilbert@sdis86.net – 06.49.53.27.18).

Le directeur du service départemental
d'incendie et de secours de la Vienne


Colonel hors classe Matthieu MAIRESSE